

Mounia Bennani-Chraïbi, « Rétrospective sur la voix de la rue au Maroc : Tout ne change pas pour ne rien changer », *L'Année du Maghreb*, n° 21, 2019-II, p. 45-62.

Version du 1.11.2019

Résumé

Au Maroc, les modalités combinées de la libéralisation relative du régime et de gestion *in situ* et *ex post* des « années de plomb » ont bien contribué à transformer les modulations de la « voix de la rue », sans pour autant « désamorcer » son caractère disruptif. Elles semblent même avoir produit des effets non anticipés : modularisation du répertoire protestataire ; renforcement des capacités de coordination d'actions collectives ; autonomisation de l'arène protestataire et structuration de celle-ci autour d'un conflit central entre le centre et une périphérie homogénéisée.

Autrement dit, au Maroc, tout ne change pas pour ne rien changer.

Mots clés : répertoire protestataire, coalition, répression, centre, périphérie, Maroc

Abstract:

In Morocco, the relative liberalisation of the authoritarian regime combined with the management of the 'years of lead' have contributed to transforming the modulations of the "voice of the street", without however "defusing" its disruptive character. They even seem to have produced unexpected effects: a modular repertoire; a strengthening of the coordination of collective actions; a protest arena more autonomous and structured around the issue of the conflict opposing the centre and an unified periphery.

In other words, in Morocco, not everything changes so that nothing changes

Key words : contentious repertoire, coalition, repression, centre, periphery, Morocco

Introduction

« Vos enfants, vous les avez éduqués, et les enfants du peuple, vous les avez expulsés
Vos enfants, vous les avez engraisés, et les enfants du peuple, vous les avez affamés
Vos enfants, vous les avez employés, et les enfants du peuple, vous les avez poussés à griller
les frontières
Mais les enfants du peuple se sont réveillés
Les enfants du peuple ne sont plus vos dupes
Les enfants du peuple vous crient :
Ceci est le Maroc et nous sommes ses gens (et il nous appartient) »

Cet extrait d'un slogan scandé pendant les protestations de la Coordination nationale de lutte contre la vie chère et la détérioration des services publics (2006-2009) a été largement diffusé depuis les mobilisations du Mouvement du 20 février de 2011¹. Implicitement, il reformule le conflit structurant qui sous-tend les énoncés des protestations qui agitent le Maroc entre 2016 et 2018 : une périphérie, englobant « les enfants du peuple » (*wlad ach-cha 'b*) qui subissent l'exclusion, l'injustice et l'humiliation, dénonce un centre assimilé aux « prédateurs » qui accaparent le pouvoir et les richesses du pays. Sur un autre plan, la circulation des slogans et des modes d'action – par-delà les fragmentations régionales et le clivage entre urbain et rural – laisse entrevoir la modularisation du répertoire protestataire marocain².

Au regard d'approches centrées sur la forme de l'État et du conflit de classe (Parsa, 2000), un ensemble de facteurs entraverait la formation de larges coalitions et, ce faisant, prémuniraient le régime politique marocain contre les soubresauts révolutionnaires : une répression sélective et ponctuelle ; un autoritarisme inclusif qui divise les challengers et qui dilue les griefs ; des rapports de force perçus comme déséquilibrés au niveau de challengers polarisés idéologiquement ; une société traversée par des clivages ethniques ou régionaux qui ne recoupent pas le conflit de classe.

Indubitablement, la sphère politique marocaine a connu un processus de fragmentation et, depuis l'indépendance en 1956, les conflits politiques qui agitent le royaume peinent à se traduire sous forme de clivages à l'échelle de la politique instituée³. Néanmoins, tout n'est pas joué en amont, et le régime marocain est loin de s'être « consolidé » dans l'absolu. À partir de focus sur quelques séquences historiques, nous défendrons la thèse suivante : les réformes de l'autoritarisme marocain ont bien contribué à transformer les modulations de la « voix de la rue » ; pour autant, elles n'ont ni « désamorcé » son caractère disruptif ni inhibé mécaniquement la formation de coalitions susceptibles de transcender, au niveau des challengers, la polarisation idéologique et, à l'échelle de la société, les particularismes régionaux et le clivage entre urbain et rural.

¹ Cet article s'inscrit dans le prolongement de la réflexion menée dans le cadre d'une habilitation à diriger les recherches (Bennani-Chraïbi, 2019). Je remercie vivement Ahmed Chapi et Thierry Desrues pour leur relecture attentive d'une première version de ce texte, et Myriam Catusse pour sa lecture minutieuse et pour nos discussions très stimulantes.

² Chez Charles Tilly (2008), le répertoire d'action est modulaire lorsque les acteurs ont des définitions partagées et routinisées des situations et qu'ils emploient des formes d'action collective similaires, s'adressent aux mêmes types d'acteurs, même lorsque leurs objectifs diffèrent.

³ Nous employons cette formulation dans le sens précisé par Frédéric Vairel : « La politique instituée désigne l'activité qui se déroule au sens et en référence à des institutions : palais royal, gouvernement, Parlement, collectivités territoriales. Elle est enserrée dans ces institutions et dans les dispositifs juridiques qui en encadrent le fonctionnement. Elle est prise dans leurs règles, leurs logiques [...], leurs temporalités [...] et leurs échéances [...] » (Vairel, 2014, p. 25).

Par « voix de la rue », nous entendons toute protestation qui se traduit par l'« occupation momentanée par plusieurs personnes d'un lieu ouvert public [...] et qui comporte directement ou indirectement l'expression d'opinions politiques »⁴. Pour se saisir de variations au niveau du répertoire d'action, il s'agit d'appréhender des modes d'action (cortèges, émeutes, manifestations, *sit-in*, etc.) qui relèvent tous de « l'invention de la rue comme lieu géométrique de la contestation politique », mais qui se distinguent sous plusieurs angles : le profil des protestataires, « leur rapport d'immédiateté [ou de distanciation] avec leurs causes ou leurs objectifs (spatialement et temporellement confondus) », la place accordée à la violence (Fillieule et Tartakowsky, 2013).

Gestation du répertoire nationaliste et mutations de la voix de la rue

La période coloniale est un moment d'invention politique intense en lien avec des transformations structurelles accélérées, les dispositifs mis en place par le Protectorat, la circulation des idées et des technologies de mobilisation, et l'affirmation de nouveaux acteurs. Un nouveau répertoire d'action se constitue par tâtonnements, à coups d'anticipations et d'ajustements aux réactions des autorités et des catégories de la population à mobiliser, sur la base d'innovations par détournement, par mimétisme et par hybridation, dans le croisement entre le local, le national, le régional et le transnational. À l'échelle régionale, de nouvelles formes d'action – manifestations, boycott, grèves, occupations d'usine – se développent en lien avec le renforcement des capacités répressives du pouvoir central et de la montée du nationalisme (Burke, 1989). Elles mettent en scène des populations urbaines et de nouveaux acteurs politiques – les étudiants, les élites intellectuelles et la petite bourgeoisie – qui relèguent en arrière-plan les notables, tout en articulant le combat nationaliste, la lutte islamique pour la justice, et les luttes ouvrières.

Au Maroc, après l'écrasement de l'insurrection du Rif en 1926, la « pacification » des zones tribales se poursuit jusqu'en 1934. Dès 1930, la vague de protestations qui agite les grandes cités est annonciatrice du déplacement de l'épicentre de la résistance au Protectorat (1912-1956) des zones montagneuses vers l'espace urbain. De manière fondatrice, une élite masculine, juvénile, citadine, intellectuelle, réformiste se constitue comme avant-garde de la lutte nationaliste et de tout changement politique, codifiant l'excellence politique en étroite articulation avec ses propres capitaux culturels et symboliques. C'est à cette époque que commence à s'imposer l'archétype de l'acteur politique comme un passeur, plutôt jeune, ayant pour mission d'éduquer et de conscientiser les masses illettrées en vue de libérer la nation, de la construire, de la réformer ou de la développer. L'émergence de nouvelles figures politiques s'accompagne de la production de mythes fondateurs, de dispositifs inédits et d'un nouveau répertoire d'action. Au cœur de celui-ci, les modalités d'occupation de l'espace public connaissent des ajustements.

Au cours des années 1930, la mosquée, qui échappe au contrôle des autorités du Protectorat, demeure le point de départ des cortèges nationalistes, avec des banderoles affichant des revendications profanes. Et même lorsque les instigateurs des protestations sont des oulémas, ceux-ci mobilisent et se mobilisent avant tout en tant que leaders nationalistes. Leurs actions et leurs interactions s'inscrivent dans le cadre ou dans l'horizon de l'État-nation en construction. À la suite de l'arrestation de dirigeants nationalistes, des manifestations se produisent à Fès les 16 et 17 novembre 1936. L'un des futurs leaders historiques du Parti de l'Istiqlal y participe. À cette époque, Abdelkrim Ghallab, âgé de 17 ans, suit les cours d'Allal El Fassi à l'Université de la Qarawiyyin et fréquente une cellule secrète nationaliste. Selon son témoignage :

⁴ Appropriation partielle de la définition donnée par Olivier Fillieule à l'action manifestante, avec l'exclusion des espaces privés (cité dans Fillieule et Tartakowsky, 2013).

« Le mot manifestation (*mudhahara*) existait déjà. [...] C'était contre les autorités françaises. [...] Nous n'avions revendiqué l'indépendance qu'en 1944. [...] En 1936, les gens [...] disaient : "À bas la colonisation", "Vive la justice" [...]. C'est à cette époque qu'on a commencé à revendiquer les libertés publiques [...], la libération des leaders. [...] C'est ce qu'on appelait les revendications urgentes (*al-matalib al-musta'jala*) : les libertés publiques d'une manière générale : liberté de presse, liberté de réunion, liberté de rassemblement [...]. L'essentiel était de diffuser les idées [...]. L'idée de rassembler un grand nombre existait. [...] On passait par les quartiers les plus denses, les souks »⁵.

En 1944, à Rabat du moins, les protestations ne se déclenchent pas à partir des mosquées ; c'est du Collège Moulay Youssef qu'Abderrahman Youssoufi⁶, alors âgé de 20 ans, et ses camarades démarrent leur manifestation en direction du Mechouar⁷. Dès cette période, les principaux points de départ des protestations et des révoltes deviennent peu à peu les établissements scolaires, les usines et, à partir de 1952, les quartiers périphériques. À cet égard, deux temps forts méritent d'être pointés.

Du 6 au 8 décembre 1952, ce qui est considéré comme « la première émeute proprement bidonvillienne » (Clément, 1992, p. 399) se déclenche dans les Carrières centrales⁸, après l'assassinat de Farhat Hached, le syndicaliste tunisien, et fait une centaine de morts. Cette mobilisation constitue une bifurcation sous trois angles au moins : elle se produit à la suite d'un appel à la grève générale, lancé par des cadres partisans et syndicaux ; elle confirme que l'épicentre de la protestation se déplace de Fès vers Casablanca, principale ville ouvrière ; le point de départ est justement ce qui commence à être appelé « bidonville » (Cattedra, 2006). Trois ans plus tard, un autre phénomène inédit se produit. Des révoltes ont lieu simultanément dans plusieurs villes : le 19 août 1955 à Khénifra, le 20 août à Mogador (Essaouira), Azemmour, Mazagan (El Jadida), Rabat, Petitjean (Sidi Kacem), Casablanca, Safi et surtout à Bejaâd et Oued Zem. Au niveau des civils, le bilan est de 710 morts parmi les Marocains et 49 parmi les Français. Le fait que ces événements se produisent la veille et le jour même du deuxième anniversaire de la déposition du sultan Mohammed Ben Youssef⁹ n'est sans doute pas un hasard. Outre les conditions matérielles qui favorisent cette synchronicité, à savoir le développement du réseau d'information (Clément, 1992, p. 400), celle-ci témoigne en premier lieu d'un début de nationalisation du phénomène protestataire. Lors de ces deux épisodes, les autorités du Protectorat sont d'autant moins disposées à négocier que leurs capacités répressives sont considérablement renforcées. En outre, la « pacification radicale » est en phase avec les conceptions du maintien de l'ordre en vogue et qui persisteront au-delà de l'indépendance :

« L'idée sera répandue qu'une ville fortement réprimée restera calme pendant une vingtaine d'années, soit la mémoire d'une génération. D'où la volonté de ne pas intervenir trop vite dans une répression qu'on désire efficace » (Clément, *idem*).

Le Protectorat constitue ainsi un moment fondamental dans la transformation des protestations et de leur répression, en lien avec le développement du Mouvement national et le renforcement des ressources coercitives du pouvoir central. Reste à souligner un aspect fondamental : des détournements de pratiques, de rituels, de lieux et d'institutions religieuses se cristallisent, et contribuent à étoffer les pièces du répertoire nationaliste en formation pendant le Protectorat, que d'autres acteurs s'approprièrent et réactualiseront par la suite.

⁵ Entretien avec l'auteure le 26 décembre 2005 à Rabat.

⁶ Né en 1924 à Tanger, il deviendra Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) en 1992, et sera appelé par Hassan II à diriger le gouvernement d'alternance (1998-2002).

⁷ Parvis devant la grande porte d'entrée du palais royal, lieu où se réunit le conseil.

⁸ En 1952, ce bidonville à proximité des quartiers industriels des Roches noires, d'Ain Sebaa et de la gare, compte près de 40 000 habitants, pour l'essentiel des ouvriers, des cheminots et leurs familles (Ayache, 1993, p. 150).

⁹ Le 20 août 1953, celui que les représentants du Protectorat surnomment « le sultan de l'Istiqlal » est déposé, puis déporté.

La jeunesse urbaine, fer de lance des événements de 1965

Bien que la monarchie marocaine ait bénéficié de dispositifs matériels et symboliques coproduits par le Protectorat et par les nationalistes, elle n'hérite pas d'une position centrale, mais la conquiert laborieusement. Au lendemain de l'indépendance, elle bénéficie de l'appui des anciennes puissances tutélaires pour démanteler les derniers réseaux de résistance dans les régions périphériques : en 1958, l'opération « Écouvillon » menée par la France et l'Espagne contre l'Armée de libération nationale-Sud ; en 1958-59, la révolte du Rif qui aurait fait entre 5 000 et 10 000 morts. Tandis que le monde rural fait peu à peu l'objet d'un quadrillage administratif et coercitif étroit, les grandes villes s'érigent plus que jamais en hauts lieux d'une dissidence irréductible à des adversaires politiques préalablement identifiés. En 1965, la jeunesse urbaine se profile à nouveau comme le fer de lance des protestations ; mais, les origines sociales de ses avant-gardes lycéennes et estudiantines sont autrement diversifiées que celles des jeunes de 1930 ou de 1944. Quant au répertoire d'action façonné dans les luttes nationalistes, il s'enrichit du nationalisme et du socialisme arabes, de la révolution palestinienne et du tiers-mondisme.

Les « événements du 23 mars » désignent les protestations qui se produisent entre le 21 et le 25 mars 1965, avec un point culminant le 23, à Casablanca et, dans une moindre mesure, à Rabat et à Fès, puis à Settat, Khouribga, Meknès et Kénitra (El Ayadi, 1999). L'élément déclencheur est la publication d'une circulaire du ministre de l'Éducation nationale interdisant aux plus de 17 ans l'accès au deuxième cycle secondaire, visant ainsi 60 % d'entre eux. Les lycéens de Casablanca initient le mouvement, en se mettant en grève le 22 mars. Ils sont rapidement suivis par les lycéens de Rabat et de Fès, par le syndicat des enseignants (UMT), et par l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM). Le 23 mars, le mouvement se propage à partir des lycées vers la rue, prise d'assaut par les élèves et leurs parents, des étudiants, des enseignants, des ouvriers, des chômeurs, et des bidonvillois. Bien que les revendications formulées à travers les slogans portent essentiellement sur les conditions de vie, le roi n'échappe pas à la vindicte populaire ; ses photos sont publiquement brûlées. À Casablanca, des vitrines sont brisées, des voitures, des autobus et une jeep de police sont incendiés. Dans leur affrontement avec la police, des protestataires érigent des barricades et lancent des pierres contre les forces de sécurité ; trois agents des forces auxiliaires sont éventrés. Pillages et destructions d'établissements publics se produisent dès que les troupes reçoivent l'ordre de tirer. En fin de journée, des dizaines de milliers de personnes sortent dans la rue. Comme en 1952, le commissariat des Carrières centrales est encerclé. Face à une police débordée, l'armée est appelée à la rescousse. Vers 18h, une vingtaine de chars d'assaut et 400 camions entrent en scène. À cette époque, le général Mohamed Oufkir est ministre de l'Intérieur ; il contrôle aussi les Forces armées royales et la Sûreté nationale. Celui qu'on surnomme le « boucher du Rif », en référence à la manière dont il a écrasé la révolte du Rif (1958-1959), mitraille la foule du haut d'un hélicoptère, cherchant d'abord à dégager le commissariat, puis à évacuer les grandes artères de Casablanca.

Il « avait assisté treize ans plus tôt, impuissant, à cette attaque. Aussi saute-t-il dans une Alouette II dont il avait enlevé la porte. Et du ciel, il tire lui-même sur la foule qui assiège le commissariat. Il parvient de la sorte à délivrer les policiers assiégés. Cet événement restera gravé dans la mémoire collective et vingt ans plus tard, on constatera que des émeutiers s'attendent toujours à voir surgir du ciel un hélicoptère tirant sur la foule » (Clément, 1992, p. 402).

En dépit de la répression, du couvre-feu et de l'annonce de l'abandon du projet qui a lancé le feu aux poudres, les dernières protestations ne prennent fin que le 25 mars. La répression est sanglante. Les victimes sont furtivement entassées dans des charniers, creusés pendant la nuit. Leur nombre n'a jamais été établi avec certitude.

À d'autres moments de l'histoire marocaine, la protestation est également impulsée par des secteurs plus ou moins organisés comme les lycéens en 1984, des syndicats et des partis

politiques en 1981 et en 1990. Son extension dans l'espace public et à des catégories de la population *a priori* faiblement organisées s'accompagne aussi par la destruction de biens et par des attaques ciblées de représentants de l'autorité ; elle n'est stoppée qu'au prix d'une répression massive et indiscriminée.

Les « émeutes » à l'heure des ajustements structurels

Selon une lecture dominante (Leveau, 1985), le régime monarchique tend à se stabiliser à partir du milieu des années 1970. Mais qu'il s'agisse de punir, de surveiller, d'accaparer la production des significations légitimes de « Dieu, la Patrie, le roi », ou de se ménager des clientèles en produisant des politiques publiques et en redistribuant des ressources, il procède par tâtonnements, et de manière réactive aux dynamiques qui travaillent la société. Souvent contradictoires, ses actions rencontrent de très fortes résistances. Même lorsqu'il parvient à accumuler d'importantes capacités répressives et administratives, il reste exposé à des menaces internes. Tout en intégrant une partie de ses opposants dans la sphère politique instituée, il ne parvient ni à les soumettre dans l'absolu, ni à entraver le développement d'autres groupes d'opposition, ni à faire taire la voix de la rue.

Pour les dirigeants de partis d'opposition comme l'Union socialiste des forces populaires (USFP) – qui ont fait le deuil d'une conquête du pouvoir à travers la voie révolutionnaire, insurrectionnelle, voire prétorienne –, la reconnaissance légale et la participation aux institutions permettent de desserrer l'étau de la répression, de bénéficier de tribunes, d'avoir accès à un ensemble de ressources matérielles et symboliques. S'ils ont renoncé à la violence politique, ils n'en jouent pas moins un rôle moteur dans l'arène protestataire (événements de 1981 et de 1990), grâce aux capacités de mobilisation syndicale qu'ils développent. À cet égard, l'analyse des événements du 14 décembre 1990 permet de ressortir plusieurs éléments.

Dans le sillage d'un appel à la grève générale, lancé par la Confédération démocratique du travail (CDT) et l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM)¹⁰, des troubles éclatent à Fès, Tanger, Meknès, Kénitra, Beni Mellal, Souk Sebt, Sidi Kacem et Rabat ; des destructions de grande ampleur se produisent à Fès. À nouveau, l'intervention de l'appareil coercitif provoque des décès dont le nombre exact reste difficile à préciser. À cette occasion, les articulations entre la politique instituée, la sphère syndicale et, au-delà, l'arène protestataire transparaissent sous plusieurs angles. L'appel à la grève générale s'inscrit dans le prolongement des tentatives des partis d'opposition de renégocier leur place sur l'échiquier politique, dans un contexte régional et international qu'elles perçoivent propices. Il obéit à des logiques politiques, syndicales, organisationnelles. À l'instar des protestations urbaines précédentes, l'événement revêt une dimension nationale, tout en faisant l'objet d'appropriations localisées tant au niveau des protestataires que des agents de l'administration et de l'appareil coercitif. En effet, les acteurs adoptent des modes d'action en affinité avec leurs propriétés, leurs perceptions de la grève, leurs socialisations antérieures, leur éventuelle inscription dans une histoire protestataire particulière. Par ailleurs, les modalités d'intervention de l'appareil coercitif pèsent fortement sur le déroulement des interactions. Comme en 1965, en 1981, et en 1984, elles laissent entrevoir, du moins dans les villes qui ont connu une forte répression, des forces auxiliaires et des forces d'intervention rapide dépassées et mal équipées¹¹, à tel point que l'armée est systématiquement appelée à la rescousse pour mettre fin aux protestations et empêcher leur extension. À nouveau, les événements ont des prolongements judiciaires et en matière d'action

¹⁰ À partir de 1990, les partis de l'opposition parlementaire issue du Mouvement national tentent d'unifier leurs positions. La CDT est à cette époque dans le giron de l'USFP, tandis que l'UGTM est affiliée au Parti de l'Istiqlal.

¹¹ Voir les conclusions de la commission d'enquête parlementaire constituée le 28 décembre 1990.

publique¹². Pour autant, l'épisode du 14 décembre 1990 ne constitue pas une simple réplique des événements précédents. Il ponctue un processus de mutations tant au niveau de l'arène protestataire que dans la sphère politique instituée, et ce d'autant plus qu'une nouvelle vague de protestations se développe en janvier et en février 1991.

Alors même que la segmentation et la polarisation idéologique des challengers tendent à entraver la formation de larges coalitions, les mobilisations contre la guerre du Golfe en 1991 constituent un seuil inédit dans l'histoire protestataire du Maroc contemporain, du fait de leur durée, de leur déroulement dans plusieurs localités, de leur caractère transclassiste. Une large coalescence se forme, en allant au-delà des partis d'opposition, des syndicats, des associations, des ordres professionnels, et en incluant des organisations dites islamistes. Bien que ces mobilisations surgissent dans la jonction entre des temporalités politiques aussi bien régionales (les promesses de démocratisation en Algérie) que transnationales (l'effondrement du bloc de l'Est, la guerre du Golfe), elles comportent une forte dimension nationale, y compris au niveau des revendications (Bennani-Chraïbi, 2019). En outre, elles ne sont pas réprimées dans le sang. C'est le point de départ d'une renégociation des règles du jeu politique, qui conduira les partis de l'opposition légale à modérer leur recours à la voix disruptive de la rue et à privilégier la voie négociée « des institutions », par crainte d'être débordés par des challengers, qui auraient plus à gagner d'une déstabilisation du régime (Lust-Okar, 2004).

Lorsque la voix de la rue se « routinise »

À l'aube du second millénaire, la formation d'un gouvernement d'« alternance consensuelle » en 1998, sous l'égide d'Abderrahman Youssoufi, premier secrétaire de l'USFP, puis l'avènement de Mohammed VI en 1999, ont été perçus comme de « nouveaux départs » : développement d'une presse au ton libre, modification des législations répressives des « années de plomb », pluralisation croissante dans les sphères partisans, associatives, syndicales, protestataires, etc. Néanmoins, libéralisation et délibéralisation tendent à s'intriquer. À la suite des attentats de Casablanca du 16 mai 2003, une grande vague d'arrestations se produit et une loi contre le terrorisme est promulguée ; peu après, le nouveau monarque lance l'Instance équité et réconciliation (IER) dont l'activité entre 2004 et 2006 vise à tourner la page des « années de plomb » (1956-1999).

Toutefois, dès que l'« alternance » est inscrite dans l'agenda royal au début des années 1990, l'économie de la répression commence à se transformer : les protagonistes en présence apprennent à « tenir la rue » et les protestations collectives ne se soldent plus par un bain de sang. Tout en portant sur une diversité de causes, ces mobilisations se routinisent peu à peu, s'étendent vers les petites villes, les localités semi-rurales et rurales, en cessant d'être « l'apanage des partis politiques de gauche, des syndicats, de la mouvance islamiste, des mouvements des diplômés chômeurs, des fonctionnaires » (Rachik, 2016, p. 106).

Cependant, le recours à un mode d'action ou à un autre fluctue en fonction des ressources organisationnelles, tout comme « le coût des mobilisations varie selon les groupes mobilisés ou les enjeux qui les mettent en mouvement » (Vairel, 2014, p. 83). Alors même que le *sit-in* est une « forme contrainte d'expression » comparativement à la manifestation, il trahit « une forme nouvelle d'expression de la contrainte » : interdictions, intimidations, arrestations pour trouble à l'ordre public, dispersions violentes, etc. (Vairel, 2014, p. 215). Sur un autre plan, les arènes protestataires des années 2000 sont aussi denses que fragmentées. Les groupes qui les animent se distinguent entre autres par leur degré de polarisation idéologique, leur accès aux institutions étatiques, et leur capacité de mobilisation ; ce qui tend effectivement à entraver la formation de coalitions transclassistes.

¹² Voir notamment la création du Conseil national pour la jeunesse et l'avenir (CNJA) par le dahir du 20 février 1991.

Les enjeux liés au statut personnel, aux mœurs, aux droits culturels amazighs, au « terrorisme » polarisent des groupes fortement idéologisés, bénéficiant d'accès différenciés aux institutions et de capacités de mobilisation inégales. C'est le cas des mobilisations qui se produisent dans le sillage de la proposition d'un « Plan d'action national pour l'intégration de la femme au développement » par le gouvernement d'alternance. Fruit d'une étroite collaboration avec les militantes féministes, ce projet innove par l'adoption d'une approche « genre ». Le volet juridique, politique et institutionnel suscite une large contre-mobilisation impulsée par les organisations islamistes. Le 12 mars 2000, les islamistes du Parti de la justice et du développement (PJD) et du mouvement Justice et Bienfaisance sont à la tête de la marche de Casablanca qui rassemble, bien au-delà de leurs sympathisants, des groupes salafistes, quelques figures de la gauche et des partis de notables (un million de personnes selon les organisateurs et 200 000 selon la police). Le même jour, ceux qui soutiennent le projet manifestent à Rabat, en rang plus ou moins dispersé (100 000 selon les organisateurs et 60 000 selon la police). Dans ce contexte de polarisation, la réforme du code du statut personnel est confiée à une commission royale (avril 2001).

Inversement, les grandes mobilisations en soutien à la Palestine, à l'Irak, au Liban (1991, 2002, 2003, 2004, 2006, etc.) donnent lieu à des coalescences par-delà les clivages idéologiques. Tout en revêtant un caractère transnational, elles n'en recouvrent pas moins des enjeux en lien avec la politique nationale. Pour les organisations islamistes, elles constituent une opportunité pour « se compter », ou faire une démonstration de force. Par ailleurs, les organisateurs peinent à trouver un terrain d'entente en matière de slogans, et certains rassemblements trahissent les luttes d'influence et les craintes de récupération politique. Un lycéen, proche de la gauche radicale, en témoigne en évoquant une manifestation de soutien aux peuples palestinien et libanais, organisée à Casablanca, en juillet 2006 :

« Du fait de l'approche des élections, on n'a pas voulu que le Parti de la justice et du développement prenne la parole. [...] On est monté sur l'estrade, on s'est mis à se bagarrer. [...] J'ai crié : 'Palestine, Palestine arabe. À bas, à bas la réaction'. Eux, ils disaient : 'Palestine, Palestine islamique. À bas, à bas la gauche' »¹³.

Dans le cadre de mobilisations à caractère économique et social, les clivages idéologiques ont été plus ou moins évacués. En 1991, des diplômés chômeurs sans appartenance politique, de gauche, d'extrême gauche et islamistes ont renoncé à s'affronter pour construire une cause commune autour du droit au travail et enclenché un cycle de mobilisations qui a perduré tout en se recomposant. Plusieurs facteurs ont favorisé cette inscription dans la durée : le caractère « pragmatique » de l'engagement ; l'invention de dispositifs organisationnels et disciplinaires permettant de maximiser la participation et de réduire le *free-riding* (le comportement de passager clandestin) ; le fait que les portes de la négociation avec les autorités ne soient jamais totalement fermées et que ceux qui s'engagent parviennent à obtenir des résultats (Emperador Badimon, 2011). D'autres mobilisations comme celle de la Coordination nationale de lutte contre la vie chère et la détérioration des services publics (2007-2009) se sont diffusées dans plusieurs villes (Bouarfa, Sidi Ifni, Sefrou, Errachidia, Guercif, Khénifra, Tata, Missouri, etc.), non sans déboucher sur des incidents avec des blessés et des arrestations (Bennafla et Emperador, 2010 ; Allal et Bennafla, 2011). Outre le rôle central de l'Association marocaine des droits humains (AMDH)¹⁴ et de l'Association pour la taxation des transactions et pour l'action citoyenne au Maroc (ATTAC)¹⁵, ces protestations réunissent un ensemble d'acteurs associatifs et syndicaux, de militants de gauche et de l'extrême gauche, mais excluent la puissante organisation islamiste Justice et Bienfaisance. En 2011, la tentative de dépasser la

¹³ Entretien avec l'auteure en août 2006.

¹⁴ En 2009, l'AMDH compte 91 sections locales et plus de 10 000 adhérents à travers le Maroc.

¹⁵ Créée au Maroc en 2000, ATTAC Maroc fait également partie du réseau international CADTM. D'après son site, elle compte 13 groupes locaux et près de 250 adhérents (<http://attacmaroc.org/fr/qui-sommes-nous/>).

fragmentation de la sphère politique marocaine s'inscrit pour la première fois dans un registre de politique nationale ; cela n'exclut ni l'imbrication avec des revendications qualifiées de sociales ni les articulations entre les échelles du transnational, du national et du local.

La longue vie du Mouvement du 20 février

À l'heure des révolutions tunisienne et égyptienne, le Mouvement du 20 février (M20) se constitue autour d'une plate-forme de revendications, d'un esprit pacifique et d'un agenda d'actions protestataires. Sous plusieurs angles, il représente une nouvelle bifurcation dans l'histoire protestataire marocaine : son extension géographique, son inscription dans la durée, la nature de la coalescence qui l'anime, les innovations et les apprentissages qu'il favorise, ses effets à court et à moyen terme.

Les premières protestations se produisent le dimanche 20 février 2011, dans plus d'une cinquantaine de localités, mobilisant 37 000 manifestants d'après la police, et 238 000 d'après les organisateurs. Multisitué, le M20 se présente sous forme d'une coordination nationale décentralisée, et regroupe des coordinations fortement imprégnées par les configurations locales dans lesquelles elles s'inscrivent (Bogaert, 2015). En avril 2011, les mobilisations se déploient dans 110 localités. Ce faisant, les autorités peinent à mettre fin à un mouvement qui ne cesse de se reconfigurer, mais qui ne reflue clairement qu'au lendemain des législatives du 25 novembre 2011.

À l'inverse des événements de 1981 ou de 1990, ce ne sont pas les principales forces de l'opposition parlementaire et leurs syndicats qui initient la mobilisation et, contrairement à ceux de 1965 ou de 1984, les protestations ne démarrent pas des collèges et des lycées. Le mouvement est impulsé dans le prolongement d'appels lancés sur *Facebook* par des figures juvéniles, plus ou moins à la marge de l'action politique organisée. Loin d'être le produit d'un effet domino, il est tributaire d'échanges de coups, de la réactivation de relais organisationnels et de réseaux plus ou moins dormants, et de microprocessus documentés¹⁶.

Au cours de la première séquence de la protestation, les frontières politiques et sociales habituelles sont brouillées, et même des partis gouvernementaux sont secoués de l'intérieur. À Casablanca, entre autres, une jonction *a priori* improbable s'établit entre les membres de réseaux politiques pour le moins distincts, qui parviennent à mettre en œuvre une « coordination sur le terrain » (*tansiq maydani*) autour de revendications communes et « désidéologisées ». Au sein et aux abords mêmes de ces réseaux, protester ensemble conduit à mettre en sourdine, ne serait-ce que provisoirement, les animosités et la méfiance qui traversent aussi bien la gauche que les islamistes et qui opposent « organisés » et « indépendants », ceux qui sont intégrés au sein de la politique instituée et ceux qui en sont exclus ou qui y occupent une position marginale, sans compter les lignes de fracture qui secouent des partis tiraillés entre leur passé et leur présent. Par ailleurs, le mouvement ne tarde pas à attirer une diversité d'entrepreneurs de cause, porteurs de demandes sociales et politiques plus ou moins préexistantes, des plus « universelles » aux plus sectorielles.

À Casablanca, les pionniers du M20 semblent imprégnés par les expérimentations et les échecs du passé autant que par ce qu'ils retiennent du « modèle » de la Place Tahrir. Leurs tentatives d'unification du mouvement transparaissent dans le recours à un dispositif innové, puis rodé pendant les grandes marches de solidarité avec les causes « arabes » ou « islamiques ». Les « honda suzuki » constituent la pièce maîtresse de ce dispositif. Initialement loués pour transporter des personnes et des marchandises, ces petits véhicules sont détournés pour structurer et unifier les marches. Les slogans sont « désidéologisés », qu'ils soient le fruit d'une innovation, d'un emprunt aux révolutionnaires de 2011 (notamment en Tunisie, en Égypte, en

¹⁶ Pour la coordination de Casablanca, voir : Bennani-Chraïbi et Jeghlaly (2012) ; Smaoui et Wazif (2013).

Syrie), ou d'une appropriation des héritages protestataires des générations militantes précédentes.

Dans un jeu d'échelles entre l'interne, le local, le national, le régional et l'international, un faisceau d'actions, d'interactions et d'événements contribue autant à l'enracinement de la coalition qu'à sa désagrégation. Dans un premier temps, la protestation se déploie et se régénère en puisant dans plusieurs registres : la réactivité du régime ; le sentiment des protestataires que l'occasion est historique et que le succès est à portée de main ; les gratifications et les effets surgénérateurs de l'engagement ; les dispositifs mis en place pour maintenir la coalition et masquer les identités particularistes. Quant à la désagrégation progressive de la coalition, elle chemine de manière visible ou souterraine. Notons trois points en particulier. Fin avril 2011, les premières défections sont le fait d'acteurs suffisamment bien positionnés sur la sphère politique instituée pour espérer peser sur sa recomposition et bénéficier des réformes amorcées. À partir du mois de mai, les échanges de coups avec les autorités et les dissensions internes favorisent l'hégémonie des acteurs les plus dotés en capitaux militants au détriment de ceux qui aspirent à faire de « la politique autrement » à l'écart des structures politiques centralisées et hiérarchisées ; ce qui exacerbe les tensions internes. Peu après les législatives de novembre 2011, le coup de grâce est donné par le retrait de Justice et Bienfaisance, considérée comme l'organisation qui fournissait le gros des troupes. Il se produit dans une atmosphère de démoralisation, ponctuée par les perceptions suivantes : l'impression d'avoir « perdu la bataille » dans une conjoncture régionale dissuasive ; la perception d'une décélération de l'histoire ; l'érosion du sentiment de constituer un « nous » soudé dans l'adversité ; la croyance que les fruits de l'engagement sont récoltés par des composantes au détriment d'autres.

Aux yeux de nombreux observateurs, le régime confirme son « exceptionnalité ». Dans les faits, il donne l'impression d'avoir appris de ses erreurs passées et de celle de ses voisins, en faisant preuve d'anticipation et en produisant une offre ajustée sans tarder. Outre les tentatives d'achat de la paix sociale et de disqualification du mouvement, il recourt à des techniques plus ou moins rodées de profilage des protestataires, d'intimidation, d'infiltration, de diffusion de *fake news* dans les réseaux sociaux, et de sous-traitance de la violence à des *baltajis*¹⁷. Si l'appareil coercitif évite de faire couler du sang (10 morts en 8 mois), il module les options répressives avec prudence, en fonction de la dynamique protestataire et de ce qui se joue sur la scène régionale et internationale. Les interventions musclées se produisent essentiellement après les offres de réforme, et sont évitées à la veille de rendez-vous importants tels que la réunion du Conseil de sécurité à la fin du mois d'avril au sujet de la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Plus que tout, l'incertitude intrinsèque aux conjonctures fluides est rapidement compensée par l'autolimitation qui prévaut aussi bien chez les autorités publiques que dans un mouvement protestataire dominé par des acteurs organisés, rétifs aux débordements et aux dérapages, fiers de leur capacité à « tenir la rue », attentifs à la portée de chacun de leurs coups. Dès lors, le point de non-retour n'est pas atteint.

Dans l'immédiat, le Mouvement du 20 février contribue à reconfigurer la sphère politique instituée. La réforme constitutionnelle, ratifiée par référendum le 1^{er} juillet, contraint désormais le roi à nommer le chef du gouvernement au sein du parti arrivé en tête du scrutin. Pour crédibiliser cette offre de changement, le Palais ne peut donc entraver la victoire du PJD aux élections législatives anticipées du 25 novembre 2011, comme cela a été fait dans un passé récent. En outre, Mohammed VI se voit dans l'obligation de nommer Abdelilah Benkirane, le secrétaire général de ce parti, en tant que chef du gouvernement. Par-delà les concessions du régime sur le plan institutionnel, la dynamique protestataire de 2011 a ouvert une boîte de pandore : la parole s'est plus que jamais libérée ; les protestataires ont accumulé de nouveaux

¹⁷ Par référence aux milices utilisées contre les révolutionnaires en Égypte, des « voyous » recrutés au sein de la clientèle habituelle des élus locaux et des agents administratifs (Smaoui et Wazif, 2013).

savoir-faire ; les réseaux constitués n'ont pas tardé à se remobiliser. Dès 2012, les foyers de protestation se développent au-delà du M20 tout en prenant d'autres formes : une poursuite des mobilisations sectorielles ; une banalisation du slogan « Dégage » ; des explosions de violence montrant à quel point l'autolimitation est une option précaire.

À partir de 2012-2013, le gouvernement Benkirane s'efforce de démontrer sa capacité à restaurer l'ordre public, à faire prévaloir la « légalité » et la légitimité des urnes sur la voix de la rue. D'après les chiffres officiels, le nombre de protestations baisse de 40 % à partir de 2014¹⁸. Mais par-delà les chiffres, la protestation continue à s'étendre socialement et géographiquement : avec plus ou moins de virulence dans le Rif à partir de 2016, à Jerada en 2017, mais aussi à Beni Mellal, Imintanoute, Ouarzazate, Zagora et Tinghir.

Le Hirak du Rif

Le 11 avril 2017, un rassemblement est organisé à Al Hoceïma. Ici et là, des portraits de l'émir Abdelkrim et quelques drapeaux de la République du Rif et amazighs sont brandis. Face à la foule, microphone en main, une jeune femme scande avec virulence des slogans que les manifestants répètent après elle. Certains énoncés sont le fruit des innovations des protestations de 2011 et du Mouvement du 20 février : « Vive le peuple » (*'acha'acha'*), « Sa Majesté, le peuple » (*jalahat'acha'*), « Son excellence, le peuple » (*fakhamat'acha'*), « Liberté, dignité, justice sociale ». Un autre se réfère directement aux événements de 1984¹⁹ : « nous ne sommes pas de la racaille » (*hna machi awbach*), faisant référence au discours royal du 22 janvier 1984, au cours duquel Hassan II qualifiait les protestataires d'« *awbach* ». Portraits, drapeaux et slogans relient ainsi des symboles et des pièces du répertoire protestataire qui se rapportent à trois moments historiques : les années 1920, 1984, 2011.

Cet épisode est l'un des 700 événements protestataires que le Rif a connus en sept mois, depuis le décès de Mouhcine Fikri, le 28 octobre 2016 (Masbah, 2017). Ce vendeur de poisson âgé de 31 ans est mort broyé dans une benne à ordures à Al Hoceïma, en essayant de sauver de la destruction sa marchandise saisie par les autorités portuaires. L'événement est filmé par smartphone ; la vidéo postée dans les réseaux sociaux suscite une large indignation. Deux jours plus tard, le cortège funéraire de la victime emprunte la route qui va d'Al Hoceïma à Imzouren, sa ville natale. Des milliers de personnes parcourent à pied les 17 km, en brandissant les portraits d'Abdelkrim El Khattabi²⁰. Le soir même, des rassemblements ont lieu à Casablanca, Rabat, Tanger, Tétouan, Larache, Meknès, Marrakech. En mars 2017, le Hirak (litt. : le mouvement) du Rif présente une liste de revendications économiques, sociales, culturelles, judiciaires, et symboliques. Arrestation des présumés coupables du décès de Mouhcine Fikri, limogeage de hauts responsables, visites ministérielles... Rien n'y fait, des protestations plutôt pacifiques se prolongent dans plusieurs localités de la région. Les harangues de Nasser Zefzafi²¹, qui devient son principal porte-parole, sont largement diffusées sur les réseaux sociaux. Entremêlant des registres hybrides, cette figure du Hirak interpelle le roi, refuse toute intermédiation, dénonce « les corrompus au sein des autorités locales, des élus, des responsables gouvernementaux et des boutiques politiques », de même que la « mafia » qui gouverne le

¹⁸ Selon les sources du ministère de l'Intérieur, les protestations sont au nombre de 5 091 en 2008, 6 438 en 2009, 17 186 en 2012, près de 20 000 en 2013 (Rachik, 2016, p. 114-115, et 264).

¹⁹ Durant le mois de janvier 1984, après l'annonce de mesures portant atteinte à la gratuité de l'enseignement public, des collégiens et des lycéens organisent des grèves et des manifestations dans les enceintes des établissements scolaires d'une cinquantaine de villes. Dans trois villes du Nord, Nador, Hoceïma, Tétouan, la situation s'aggrave et la répression se fait dans le sang.

²⁰ À la tête de la tribu rifaine des Beni Ouriaghel, il organise la résistance à l'occupation espagnole et inflige la première grande défaite à une armée coloniale, le 21 juillet 1921, à Anoual.

²¹ Né en 1979 à Al Hoceïma, celui qui évoque son appartenance à la même tribu qu'Abdelkrim est le fils d'un ancien militant de gauche. En 2011, il prend part aux protestations du M20.

Maroc. Le 26 mai, il interrompt le prêche d'un imam qui accuse les protestataires de vouloir semer le désordre et le chaos (*fitna*), et s'interroge si les mosquées sont faites « pour Dieu ou pour le Makhzen ». Trois jours plus tard, il est arrêté. À partir de cette date, après une « gestion erratique » marquée par un blocage au niveau de la formation du gouvernement et par de longues absences du roi (Desrues, 2018), la répression s'intensifie. Le bilan est relativement lourd : deux morts, des dizaines de blessés graves, des centaines d'arrestations, de lourdes peines de prison, dont 20 ans pour les figures du mouvement. Bien que les autorités aient cherché à disqualifier le Hirak et à accuser ses instigateurs de sécessionnistes ou de « traîtres » à la solde de l'étranger, des comités de soutien s'organisent et des manifestations de solidarité se produisent dans plusieurs villes du pays en juin et en juillet 2017.

Les analyses de ces mobilisations insistent tantôt sur des facteurs observables ailleurs dans le pays, tantôt sur des spécificités locales. Selon des cadrages diversifiés, plusieurs lectures mettent l'accent sur le conflit centre/périphérie et sur les inégalités entre « Maroc utile » et « Maroc inutile »²². Le Hirak s'inscrirait dans le prolongement des « résistances contre le développement capitaliste au Maroc », dont la géographie se superposerait à celle d'un développement inégal (Bogaert, 2015). Les « printemps arabes » auraient donné « une légitimité nouvelle à l'impératif d'équité territoriale » et suscité la « production de nouveaux territoires du politique » (Bras et Signoles, 2017). Depuis la création en 2008 du Parti Authenticité et Modernité (PAM) sous l'impulsion d'un conseiller du roi, les nouvelles élites rifaines occupent des positions influentes y compris à l'échelle nationale ; cependant, le Hirak montre qu'une partie de la population est restée à l'écart des « réseaux de dépendance » que celles-ci ont développés en recourant aux courroies associatives (Surárez-Collado, 2018). Sur un autre plan, certains aspects auraient exacerbé les frustrations : les espérances suscitées par le programme de développement territorial « *Al-Hoceima, Manarat Al-Moutawassit* » (phare de la Méditerranée), lancé par le roi en 2015 ; les retards dans la mise en œuvre de celui-ci ; le décalage entre ces projets et « les besoins spécifiques d'une région enclavée » ; des investissements qui creusent les inégalités au sein de la région même²³. Plus globalement, ces événements trahiraient une profonde crise de la représentation, confortée par de très forts taux d'abstention aux élections (Goeury, 2019). Dans un tel contexte, les émotions suscitées par un décès tragique comme celui de Mouhcine Fikri donneraient lieu à des cadrages et à des performances protestataires (El Maarouf et Belghazi, 2019). Il arrive aussi que l'accent soit mis sur les spécificités du Rif : la persistance de la mémoire de la violence d'État et du sentiment de marginalisation en dépit des tentatives de réconciliation (Jebnoun, 2019) ; une politisation accrue de l'identité rifaine par les associations amazighes (Surárez-Collado, 2018) ; la capacité de mobiliser cette identité commune dans le cadre d'une action organisée autour d'un leadership, en mettant à distance des structures partisans et associatives, et en innovant pour contourner la répression (Masbah, 2017).

Au regard de ces éclairages, qu'advient-il de nos hypothèses de départ ? De notre point de vue, la modularisation du répertoire protestataire marocain n'exclut ni sa fécondation par un ensemble d'innovations ni son ancrage dans une configuration locale. Par ailleurs, en se réclamant du combat des Rifains contre l'occupation espagnole et française et en revendiquant la reconnaissance de leur identité culturelle, les protestataires du Hirak ont participé à la lutte de définition acharnée dont la marocanité fait l'objet. À l'instar des protestataires du M20, ils prônent une marocanité libérée de l'héritage du Protectorat et de la division qu'il a impulsée

²² Sur ces catégories produites par la « géographie coloniale, une « science appliquée » à la colonisation » voir : Naciri (1984).

²³ Selon les propos de Kenza Afsahi et Khalid Mouna dans un entretien avec Charolotte Bozonnet : « Maroc : « La longévité de la crise s'explique par l'absence de démocratie locale » », *Le Monde.fr*, 2017, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/07/20/la-longevite-du-hirak-s-explique-par-l-absence-de-democratie-locale_5163053_3212.html

entre « Maroc utile » et « Maroc inutile », tout en dénonçant les « prédateurs », assimilés à des « colons », qui accaparent les ressources du pays. Le fait même que les autorités les aient associés à des sécessionnistes et à des traîtres traduisait la crainte d'une diffusion de la mobilisation.

À cet égard, les innovations du Hirak n'ont pas tardé à être réappropriées ailleurs. Le 30 septembre 2018, près de 4 000 habitants d'un douar de Casablanca se mobilisent contre la démolition de leurs logements. Parmi leurs slogans, figure le slogan phare du Hirak du Rif : « la mort plutôt que l'humiliation » (*al-mawt wala al-madalla*). Ils scandent également : « le peuple veut la renonciation à la nationalité » (*ach-cha 'b yurid isqat al-jansiyya*)²⁴. Cette même politisation de l'*exit* sous-tend le communiqué, diffusé le 23 août 2019, dans lequel six détenus du Hirak du Rif annoncent leur « abandon de la nationalité marocaine » et la rupture du lien d'allégeance (*bay'a*) à la monarchie. Une semaine plus tard, à l'occasion d'un match de football à Agadir²⁵, des ultras scandent à leur tour : « le peuple veut l'abandon de la nationalité ».

Tout ne change pas pour ne rien changer

La dernière vague de protestations fait écho aux mutations à l'œuvre : l'érosion continue de la peur des autorités, des apprentissages cumulatifs, le desserrement accéléré de l'emprise des intermédiaires classiques, une autonomisation par rapport aux syndicats, aux partis politiques, souvent perçus comme une extension du régime en place, et le renforcement des capacités de coordination d'actions collectives. Selon notre hypothèse, les modalités combinées de la libéralisation relative du régime et de gestion *in situ* et *ex post* des « années de plomb » ont produit des effets complexes, non anticipés, et propres à transformer et à étendre l'arène protestataire.

En premier lieu, le fait même que d'anciens opposants aient intégré des institutions nationales (IER, Conseil national des droits de l'homme, etc.) a donné lieu à un travail de réélaboration d'une partie des mémoires de la répression, et favorisé une plus large diffusion du registre du droit, de même que son appropriation et son détournement par de plus larges catégories sociales.

Par ailleurs, les politiques néolibérales menées au Maroc ne sont pas moins exacerbées que dans la Tunisie de Ben Ali et l'Égypte de Moubarak. Mais, leur mise en œuvre concomitante avec la libéralisation du marché électoral, la mise à l'agenda de la « question sociale » (Catusse, 2013) et la mise en place de dispositifs d'action publique a transformé une partie du secteur associatif en courroie de « privatisation du *welfare* »²⁶ et du clientélisme électoral. Ces dispositifs ont contribué, à leur tour, à la diffusion de normes et de savoir-faire et, surtout, au renforcement de réseaux horizontaux. À l'inverse des marginalisés qui ont participé aux « émeutes » d'antan, ceux d'aujourd'hui n'ont plus besoin d'occasions impulsées par des acteurs politiques plus organisés. Désormais, ils sont capables de s'organiser de manière autonome, et d'inscrire leur mobilisation dans le cadre du droit et dans la durée.

Bien davantage, si la sphère politique instituée marocaine a cessé d'être l'un des lieux de structuration des clivages qui travaillent la société marocaine, en revanche l'arène protestataire observe la cristallisation et le durcissement du clivage entre un centre, associé aux

²⁴ Ils ont été filmés par « Moul chekkara », un YouTubeur suivi par 872 000 personnes sur Facebook : <https://www.facebook.com/moul.chekara.official/videos/102914987322529/> (411 815 vues au 11 octobre 2018). Voir également : Reda Zaireg, « Maroc : Face à la faillite politique, ne reste que la protestation », *Yabiladi.com*, 13 octobre 2018.

²⁵ Le 31 août 2019, au stade Adrar d'Agadir, le match oppose le Hassania d'Agadir et le Youssoufia de Berrechid dans le cadre des 32^e de finale de la coupe du trône.

<https://www.facebook.com/Bilal.ghiouar/videos/1179022362284490/>

²⁶ Selon la formulation de Marwell (2004).

dominants, et une périphérie homogénéisée, assimilée aux dominés. Autrement dit, au Maroc comme ailleurs, tout ne change pas pour ne rien changer.

Références

ALLAL Amin et BENNAFLA Karine, 2011, « Les mouvements protestataires de Gafsa (Tunisie) et Sidi Ifni (Maroc) de 2005 à 2009. Des mobilisations en faveur de réengagement de l'État ou contre l'ordre politique ? », *Revue Tiers Monde*, Hors-série, p. 27-45.

AYACHE Albert, 1993, *Le Mouvement syndical au Maroc, tome 3 : Vers l'indépendance 1949-1956*, Paris, L'Harmattan.

BENNAFLA Karine et EMPERADOR BADIMON Montserrat, 2010, « Le "Maroc inutile" redécouvert par l'action publique : les cas de Sidi Ifni et Bouarfa », *Politique africaine*, vol. 120, n° 4, p. 67-86.

BENNANI-CHRAÏBI Mounia, 2019, *La scène partisane marocaine. De la lutte pour l'alternative à la lutte pour les mandats*, mémoire original en vue de l'habilitation à diriger des recherches en science politique, École normale supérieure - PSL Université Paris.

BENNANI-CHRAÏBI Mounia et JEGHLLALY Mohamed, 2012, « La dynamique protestataire du Mouvement du 20 février à Casablanca », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5-6, p. 867-894.

BOGAERT Koenraad, 2015, « The revolt of small towns: the meaning of Morocco's history and the geography of social protests », *Review of African Political Economy*, vol. 42, n° 143, p. 124-140.

BRAS Jean-Philippe et SIGNOLES Aude, 2017, « Introduction du dossier : États et territoires du politique. La décentralisation en débat », *L'Année du Maghreb*, n° 16, p. 9-25.

BURKE Edmund, 1989, « Towards a History of Collective Action in the Middle East: continuities and Change », in Brown Kenneth et al. (dir.), *État, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*, Paris, L'Harmattan, p. 42-55.

CATUSSE Myriam, 2013, « La question sociale aux marges des soulèvements arabes : leçons libanaises et marocaines », *Critique internationale*, vol. 61, n° 4, p. 19-34.

CATTEDRA Raffaele, 2006, « Bidonville : paradigme et réalité refoulée de la ville du XXe siècle », in Jean-Charles Depaule (dir.), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 123-163.

CLÉMENT Jean-François, 1992, « Les révoltes urbaines au Maroc », in Santucci Jean-Claude (dir.), *Le Maroc actuel : Une modernisation au miroir de la tradition ?*, Paris, CNRS Éditions, p. 393-406.

DESRUÉS Thierry, 2018, « Le Maroc en 2017 : Gouverner la "Monarchie exécutive" ou les logiques de l'autoritarisme », *L'Année du Maghreb*, n° 19, p. 211-232.

EL AYADI Mohammed, 1999, « Les mouvements de la jeunesse au Maroc. L'émergence d'une nouvelle intelligentsia politique durant les années soixante et soixante-dix », in Le SAOUT Didier et ROLLINDE Marguerite (dir.), *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb*, Paris, Karthala, p. 201-230.

EL MAAROUF Moulay Driss et BELGHAZI Taieb, 2019, « The event of death: Reflections on the dynamics of emotions and embodied resistance in the Moroccan Contexts of *hirak* (movement) and *la hirak* ((non)movement) », *Cultural Studies*, vol. 33, n° 4, p. 632-656.

EMPERADOR BADIMON Montserrat, 2011, *Les mobilisations des diplômés chômeurs au Maroc : usages et avatars d'une protestation pragmatique*, thèse de doctorat, Institut d'études politiques, Aix-en-Provence.

FILLIEULE Olivier et TARTAKOWSKY Danielle, 2013, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po.

GOEURY David, 2019, « La pauvreté, à l'origine du Hirak ? », *Tafra*, <http://tafra.ma/la-pauvrete-a-lorigine-du-hirak/>

JEBNOUN Nouredine, 2019, « Public space security and contentious politics of Morocco's Rif protests », *Middle Eastern Studies*, p. 1-16.

LEVEAU Rémy, 1985, *Le fellah marocain défenseur du trône*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

LUST-OKAR Ellen, 2004, « Divided They Rule : The Management and Manipulation of Political Opposition », *Comparative Politics*, vol. 36, n° 2, p. 159-179.

MARWELL Nicole P., 2004, « Privatizing the Welfare State: Nonprofit Community Based Organizations as Political Actors », *American Sociological Review*, vol. 69, n° 2, p. 265-291.

MASBAH Mohammed, 2017, « A New Generation of Protests in Morocco ? How Hirak al-Rif Endures », *Policy Alternatives*, Arab Reform Initiative, <<https://archives.arab-reform.net/en/node/1102>>.

NACIRI Mohamed, 1984, « La géographie coloniale, une « science appliquée » à la colonisation. Perceptions et interprétations du fait colonial chez J. Célérier et G. Hardy », in Vatin Jean-Claude (dir.), *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation*, Paris, CNRS Éditions, p. 309-344.

PARSA Misagh, 2000, *States, Ideologies and Social Revolutions. A Comparative Analysis of Iran, Nicaragua and the Philippines*, Cambridge, Cambridge University Press.

RACHIK Abderrahmane, 2016, *La société contre l'État. Mouvements sociaux et stratégie de la rue au Maroc*, Casablanca, La Croisée des Chemins.

SMAOUI Sélim et WAZIF Mohamed, 2013, « Étendard de lutte ou pavillon de complaisance ? S'engager sous la bannière du "mouvement du 20 février" à Casablanca », in Allal Amin et Pierret Thomas (dir.), *Au cœur des révoltes arabes. Devenir révolutionnaires*, Paris, Armand Colin, p. 55-80.

SUÁREZ-COLLADO Ángela, 2018, « Centre – periphery relations and the reconfiguration of the state's patronage networks in the Rif », in Ruiz de Elvira Laura *et al.* (dir.), *Clientelism and Patronage in the Middle East and North Africa*, Londres et New York, Routledge, p. 168-191.

TILLY Charles, 2008, *Contentious performances*, Cambridge, Cambridge University.

VAIREL Frédéric, 2014, *Politique et mouvements sociaux au Maroc. La révolution désamorcée ?*, Paris, Presses de Sciences Po.